

Affaire suivie par :
Mme Sandrine MARCOU
M. Driss DAGHMOUS
Tél : 04 67 61 61 39
mail : sandrine.marcou@herault.gouv.fr
ou : driss.daghmous@herault.gouv.fr

**Installation de transit, regroupement et prétraitement de déchets industriels
dangereux et non dangereux SCORI à Frontignan**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
COMMISSION DE SUIVI DE SITE
DU 7 OCTOBRE 2021 EN MAIRIE DE FRONTIGNAN**

CSS Scori LIEU MAIRIE DE FRONTIGNAN DATE JEUDI 07 OCTOBRE 2021			
Liste des présents			
INTITULÉ	NOM	STATUT	PRÉSENT/E XCUSE /ABSENT
Collège administration			
Préfecture de l'Hérault	Emmanuelle DARMON	Sous-Préfète	Présente
	Marie MOLY	Directrice relations avec les collectivités locales	Présente
	Driss DAGHMOUS	Bureau de l'environnement	Présent
	Sandrine MARCOU	Bureau de l'environnement	Présent
DREAL	Hervé LABELLE	Chef unité départementale 34	Présent
	Christophe REYNAUD	Chef subdivision « déchets »	Présent
ARS	Christine RICOUX		Présente
SDIS	Lieutenant DELCAUSSE		Présent
Collège collectivités			
Mairie de Frontignan	Michel ARROUY		Présent
	Olivier LAURENT		Présent
	Audrey DELEU-NABET		Présente
	Alice SANDEVOIR		Présente
Mairie de Balaruc-Les-Bains	Angel FERNANDEZ		Présent
Conseil Départemental	Jacques SINGLA		Absent
Conseil Régional			Absent

Collège riverains			
Association Languedoc-Roussillon Nature Environnement	Claude TABACCHI Jean-François PARRA		Absent Absent
Association Les Mouettes	Suzanne ANGLADE Claude SANCHEZ		Absente Présent
Collège exploitant			
Société Scori	Le directeur du site Scori, titulaire		Présent
	Le Directeur d'activité, titulaire		Présente
	Le Coordinateur Environnement, suppléant		Présent
Collège salarié			
Société Scori	Le représentant du collège salariés 1, titulaire		Présent
	Le représentant du collège salariés 1, titulaire		Absent

Ordre du jour :

1. Adoption Compte Rendu CSS SCORI du 12 septembre 2019
2. Bilan d'activité 2019 et 2020
3. Bilan Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
 1. Formation et outil de management de la sécurité
 2. Évènement sécurité
 3. Investissements
4. Projet Bâtiment Fosses à Pateux : bilan et mise en service
5. Bilan Environnemental
 1. Bilan économie CO2
 2. Bilan Air et Eau 2019 et 2020
6. Action de l'inspection des installations classées
7. Questions diverses

Ouverture de la séance à 10h40 sous la présidence de Mme Darmon, Sous-Préfète de l'Hérault.

1. **Adoption Compte Rendu CSS SCORI du 12 septembre 2019**

Le compte rendu de la réunion de la CSS du 12 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

8. **Bilan d'activité 2019 et 2020**

Le directeur du site SCORI réalise un rappel historique de la société. Il explique le système de management intégré. La plateforme de Frontignan emploie soixante personnes dont trente personnes en emploi indirect. Il détaille la répartition des typologies de déchets reçus et précise que l'activité est stable.

Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée

9. Bilan Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

1. Formation et outil de management de la sécurité

Toutes les formations sont axées vers la sécurité ou la maîtrise du risque industriel. Quatre-vingt-quatorze actions de formations ont été réalisées en 2019 et cent une en 2020. Il rappelle que les entreprises extérieures sont formées pour chaque venue sur site. En complément de ces formations, des actions de sensibilisation sont réalisées. Des audits sont effectués soit par des organismes extérieurs soit en interne. En 2019, la société SGS a audité l'entreprise et porte le bilan à zéro écart majeur et trois écarts mineurs. Un audit interne a été réalisé en 2020.

Dix visites managériales de sécurité ont été réalisées en 2019 et huit en 2020. Les bonnes pratiques opérations (BPO) sont contrôlées, elles sont au nombre de dix-neuf en 2019 et de seize pour 2020.

Quatre cent trente-six contrôles terrain sécurité (CTS) ont été effectués en 2019 et quatre cent trente-sept en 2020.

Quatre exercices internes « incendie » ont été réalisés en 2019 contre deux en 2020.

2. Évènement sécurité

Le bilan révèle un accident du travail en 2019 et zéro en 2020. Aucun incendie en 2019 contre un incendie en 2020.

L'incendie du 22 juillet 2020 concernait l'activité Combustibles Solides de Substitution (CSS) dans le bâtiment Schmidt. L'incendie se situait dans le compartiment moteur du pré broyeur. Les secours internes et externes ont été déclenchés. L'incendie a été maîtrisé par les équipiers de seconde intervention du site avant l'arrivée des pompiers. Des actions pour modifier les infrastructures ont été effectuées.

3. Investissements

Les investissements concernent trois thématiques : la sécurité/sûreté du site, modernisation du site et l'impact environnemental. En tout 515 669 euros ont été investi en 2019 et 3 931 786 euros en 2020. Les investissements en sécurité/sûreté du site en 2021 sont les suivants :

- Installation d'une passerelle pour sécuriser l'accès aux dômes des citernes ;
- Sécurisation des zones d'interaction entre chariots et piétons

Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions. Aucune question n'est soulevée

10. Projet Bâtiment Fosses à Pâteux : bilan et mise en service

Le directeur du site SCORI rappelle les objectifs du site et souhaite avant-propos réaliser un bilan. Le but est de réduire l'impact environnemental du site sur le point olfactif et visuel. L'investissement total est de 3, 2 millions d'euros. Le chantier a été géré lors de la pandémie du COVID-19. Les travaux ont commencé au mois d'août 2019.

Le bâtiment a été mis en service le 29 juin 2020.

Les investissements en sécurité/sûreté du site en 2021 sont les suivants :

- Installation d'une passerelle pour sécuriser l'accès aux dômes des citernes ;
- Sécurisation des zones d'interaction entre chariots et piétons

Mme la Sous-Préfète demande si des signalements d'odeurs ont été relevés

L'adjoint au Maire de Frontignan déclare qu'il y a beaucoup moins de plainte d'odeur qu'auparavant. Il note également une diminution des nuisances.

Le Maire de Frontignan mesure l'impact des investissements. Il soumet à l'exploitant d'étendre ses investissements et demande que les modifications soient partagées. Il souhaite que les efforts d'investissements commencés ne soient pas délaissés.

Le directeur du site SCORI explique qu'il s'agit d'un travail sur plusieurs années, avec différentes étapes de priorisation. Il explique que, les sujets ayant initialement moins d'importance sont désormais à l'ordre du jour. L'étape suivante est d'améliorer le bassin SCHMIDT : les chiffrages et études de faisabilité sont en cours.

Le Maire de Frontignan répond qu'il s'agit d'un sujet important et qu'il demande une extrême vigilance.

11. Bilan Environnemental

Le directeur du site SCORI présente le bilan environnemental. Il explique que 65 284 tonnes de charbon ont été économisées en 2019 et 2020 grâce à la production de combustibles solides de substitution. Le traitement de l'air est géré par quatre rejets canalisés permettant la captation et le traitement des COV. Des contrôles quotidiens et une mesure annuelle par un organisme extérieur sont faits. Il présente les résultats des mesures COV en sortie de rejets canalisées en 2019-2020 et ajoute que les rejets sont conformes à l'arrêté préfectoral.

Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions.

L'adjoint au Maire de Frontignan déclare qu'il faut rester vigilant quant aux émissions non canalisées.

12. Action de l'inspection des installations classées

Le représentant de la DREAL effectue le bilan des actions de l'inspection des installations classées. Une visite d'inspection a eu lieu sur le site le 17 décembre 2019. Les thèmes de la visite portaient sur la gestion d'un incendie hors heures ouvrées, le plan d'opération interne (POI) et les moyens de détection et d'extinction. Des non-conformités ont été relevées, qui ont depuis été levées.

Par ailleurs, un arrêté préfectoral complémentaire prenant en compte les modifications de l'Etude De Dangers a été pris le 6 décembre 2019.

En 2020, deux visites d'inspection ont été effectuées :

- le 27 mai : les thèmes principaux abordés lors de la visite portaient sur la rétention des effluents et la gestion des éventuelles modifications apportées à l'installation pendant le ralentissement de l'activité. Aucune non-conformité n'a été relevée.
- le 22 juillet, suite à l'incendie survenu le même jour : un arrêté préfectoral de mesure d'urgence pour fixer les conditions de reprise a été pris. L'exploitant a répondu à cet arrêté préfectoral et a pu reprendre sa production.

Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée

13. Questions diverses

M. le Maire de Frontignan rappelle que la société SCORI doit poursuivre les investissements pour la protection de la population et de l'environnement. Il mesure le chemin parcouru par l'entreprise. La Mairie est prête à étudier les permis nécessaires.

Mme la Sous-Préfète demande quelles sont les évolutions pour 2021

Le directeur du site SCORI 2021 répond que les évolutions sont à l'image de 2019 et 2020. Le fonctionnement est stable, les niveaux de confinement des matières sont optimaux et le rejet de ces dernières est faible. Il ajoute que les études de modification du bassin Schmidt ont été lancées.

M. le Maire de Frontignan demande si dans les études de modification du bassin SCHMIDT des extensions sont prévues pour la sécurisation du site.

Le directeur du site SCORI déclare que des extensions pour mieux séparer les activités sont en cours. La société souhaite créer des sas pour le chargement et déchargement des camions. Aucune augmentation de capacité n'est à prévoir.

Mme la Sous-Préfète évoque la perspective de l'organisation prochaine d'un exercice PPI pour la fin d'année 2021.

Le directeur du site SCORI indique que les plaquettes ont été remises à la mairie.

L'adjoint au Maire de Frontignan regrette que la mairie doive gérer la distribution et souhaiterait que l'industriel s'en charge.

Mme Sandevour ajoute que la mairie est dans l'incapacité de répondre aux riverains s'ils avaient des questions et souhaiterait que l'industriel puisse y répondre.

Le chef de l'UD34 de la DREAL répond qu'il se renseignera auprès de la Direction des Sécurités de la préfecture. Il ajoute que la plaquette est autoportante. Dans la pratique, les mairies se chargent de la distribution.

M. le Maire de Frontignan demande si une réunion d'information est organisée.

Le directeur territorial de la DREAL répond par la négative

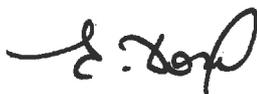
Mme la Sous-Préfète demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est soulevée

La séance est levée à 11h40

Pour le préfet,
La secrétaire générale adjointe

Présidente de séance



Emmanuelle DARMON